

# Compte rendu Conseil d'école (1)

## 03/11/20

### Personnes présentes :

Commission scolaire : Jean-Michel Vorger (Maire), Géraldine Khairy, Roxane Mengoli

Parents : Gaëlle Fenech, Sophie Malaval-Bazin, Marie-Claire Murat, Kate Dupays

Équipe éducative : Rafaèle Baptiste, Aurélie Delplace, Ingrid Oléon

Personnel municipal : Begoña Orecchioni

DDEN : (petit rappel) le DDEN est un médiateur bénévole, militant de la laïcité. Il intervient si besoin au niveau de la sécurité, de la restauration, du bâtiment et du mobilier, du transport, de la santé, de l'hygiène et des activités périscolaires.

Excusés : David Debeaux (IEN), Valérie Montmayeur (parent), Florent Labarbarie (parent), Nadine Rellier (agent), Myriam Blanchard (agent), Fabienne Bouvier (agent), Chantal Ravot (agent), Françoise Roux-Mollard (DDEN)

### 1 – Présentation des représentants de parents d'élèves :

	Maternelle	CP-CE1	CE2-CM2
Titulaire (T) / Suppléant (S)	Gaëlle Fenech (T) Sophie Malaval-Bazin (S)	Marie-Claire Murat (T) Valérie Montmayeur (S)	Kate Dupays (T) Florent Labarbarie (S)

Les coordonnées des représentants de parents d'élèves au Conseil d'école étaient déjà accessibles sur le site de l'école et seront transmises dans les cahiers de liaison pour permettre aux familles de faire remonter des questions qui pourront être traitées aux prochains conseils d'école.

### 2 – Situation sanitaire :

Comme vous le savez, la situation sanitaire s'est dégradée et le protocole a été renforcé en cette rentrée des vacances de la Toussaint.

Les gestes barrières restent de rigueur et les familles ont un rôle essentiel dans la limitation de la propagation du virus (ex : prise de température et garde d'enfant en cas de température > à 38° ou d'apparition de symptômes évoquant la Covid)

Voici les changements notables :

- le port du masque pour les élèves à partir du CP,
- un brassage des enfants encore plus limité : zone par classe dans la cour pour la descente du bus et l'attente le soir et repas par groupe-classe distancé des autres groupes-classes d'1,5m au moins, et à la garderie (tables par classes)
- un nettoyage pluriquotidien des zones de contact (poignées, interrupteurs, rampes d'escalier),
- la ventilation des espaces clos plus importante.

Espérons que la situation s'améliore mais nous pouvons aisément imaginer que le protocole sera à suivre jusqu'aux prochaines vacances.

### 3 – Hommage à Samuel Paty :

Vous n'êtes pas sans savoir que le 16 octobre, Samuel Paty, enseignant d'Histoire Géographie, a lâchement été assassiné à Conflans-Sainte-Honorine par un terroriste islamiste.

Toute la communauté éducative ainsi que l'ensemble des français s'en sont trouvés profondément affectés.

Un hommage lui a été rendu par le président de la République, Emmanuel Macron, ainsi que lors de rassemblements au travers toute la France.

Les DDEN condamnent le crime commis et se félicitent de l'hommage national rendu à SAMUEL PATY.

La communauté éducative a été, à son tour, invitée à lui rendre hommage avec les élèves ce lundi 2 novembre par la lecture de la lettre aux instituteurs et institutrices de Jean-Jaurès chez les cycles 2 et 3 et par une minute de silence dans toute l'école à 11h. Cette minute de silence a été précédée d'écoute et d'explications des élèves et des enseignantes.

Cet hommage doit se poursuivre par un travail en classe, qui a fait l'objet d'une concertation au sein de l'équipe pour proposer des documents adaptés à chaque âge. Ce travail rentre dans le cadre de l'EMC (Enseignement Moral et Civique), pour rappeler les valeurs de la République (liberté, égalité, fraternité), de la liberté d'expression et du principe de laïcité qui sont aux programmes de l'école.

Il y aura aussi des lectures d'albums sur les thèmes de la liberté d'expression, la tolérance et des débats en CM.

#### 4 – Vie de l'école : règlement intérieur, effectifs/saisonniers, calendrier, projets, péri-scolaire, APE, travaux...

##### 4 – 1 - Règlement intérieur :

Quelques modifications légères apportées au règlement intérieur de l'école pour cette année 2020-2021 mais qui s'aligne toujours sur celui départemental. Le règlement intérieur est donc validé.

##### 4 – 2 – Effectifs / Saisonniers :

11 PS + 8 MS + 6 GS = 25 élèves de maternelle (27-28)  
3 CP + 8 CE1 + 7 CE2 = 18 élèves en CP-CE1-CE2 (19)  
11 CM1 + 9 CM2 = 20 élèves en CM (22-24)  
Soit un total de 63 élèves à ce jour

Des arrivées probables dans le mois de novembre, à confirmer car dépend du confinement pour certaines familles :

1 MS (Billie) + 1 GS (Jade)  
2 CM2 (Georges-André et Manon)

3 saisonniers prévus à ce jour :

- CE2 Jeanne Bosco
- CM1 Aloïs Fonfrède et Gaspar Malartre-Robert

##### 4 – 3 – Calendrier :

cf, la note de rentrée et le calendrier.

- Goûter-Cinéma de Noël : Le vendredi 18 décembre après-midi, offert et organisé par l'APE et la mairie. Le film retenu cette année est « Les Elfkins, opération pâtisserie » et il est adapté à tous les âges. La mairie mettra un Valmobus à disposition de l'école pour se rendre à la salle Rencontre et Musique.
- Gymnase : le jeudi après-midi de cette période 2 ; l'EN a levé ses restrictions de sorties, à partir de la semaine du 9 novembre, dans le respect d'un protocole spécifique à la pratique sportive.
- Médiathèque : 3 séances pour la classe des maternelles uniquement. Thème choisi cette année : « Bulles de senteur ». La séance du 1<sup>er</sup> décembre pourra être suspendue et reportée si les conditions sanitaires ne se sont pas améliorées.
- Ski : Les séances seront organisées sur une semaine complète (semaine du 18 janvier 2021), tous les après-midis. Le ski alpin sera proposé à tous les élèves de CP-CM2 n'ayant pas atteint le niveau étoile d'or. Pour les élèves de CE2-CM ayant déjà l'étoile d'or, du snowboard sera proposé. Il devrait normalement y avoir 3 groupes de snow et 3 groupes de ski alpin. Pour le snow, comme l'an dernier, nous demanderons aux différents magasins de sport de Valmorel si le matériel pourra être prêté gracieusement. Cette année encore, nous accéderons à la station en Valmobus.
- Ski à Méribel: journée offerte par le Conseil Départemental le lundi 25 janvier.
- Raquettes à neige : 6 séances tous les jeudis matins, à cheval sur les périodes 3 et 4 (février-mars).
- Piscine : 8 séances le mardi et jeudi en mai et juin pour toute l'école en raison de l'annulation du cycle l'an dernier... De plus, chaque classe pourra participer au défi des pirates.
- Sortie de fin d'année : encore rien de défini à ce jour.

##### 4 – 4 – Projets :

- **Initiation aux percussions** : C'est Alain Gredt qui animera les séances pour toute l'école, les mardis matins. Les séances débuteraient le 26 janvier et se termineraient le 30 mars. A l'issue de cette initiation nous présenterons un spectacle lors de la kermesse de l'école, le 26 juin.
- **Embellissement de la Commune** : La mairie a proposé à l'école de participer à l'embellissement de la commune par des œuvres, constructions... avec des matériaux de recyclage. Nous démarrerons ce projet au printemps et demanderons peut-être aux anciens de la commune de venir en soutien de l'équipe et des élèves. Cela permettra un échange inter-générationnel intéressant pour tous. La mairie proposera au comité de fleurissement de venir en appui si ses adhérents en ont envie.
- **Jardin de l'école** : Des bulbes pourraient être plantés par les élèves de maternelle durant cette période d'automne pour en voir l'éclosion au printemps. Par la suite, des fruits et des légumes pourraient être plantés au printemps ainsi que des plantes aromatiques.
- **Sécurité routière** : Nous allons essayer de faire intervenir l'Association de Prévention Routière de Savoie à l'école pour les CM. Elle devait intervenir l'an passé mais la Covid en a décidé autrement. Les élèves pourraient ainsi obtenir un permis Vélo et valider leur APER (Attestation de Première Éducation à la Route).
- **Projet Secourisme** avec les pompiers de Valmorel qui nous l'ont proposé. A voir en avril/mai pour le cycle 3 (voire le cycle 2).
- **Projet numérique** : suite à l'appel à projet, l'an dernier, pour bénéficier de subventions pour équiper en numériques les écoles, nous avons demandé 10 tablettes. Le changement d'enseignante en maternelle a fait évoluer le projet vers : 1 tableau blanc interactif en maternelle + 4 tablettes pour l'ensemble de l'école. Le projet a été validé par une commission départementale de l'éducation nationale. Nous attendons maintenant réponse au niveau national. Dans le meilleur des cas ces outils numériques seraient opérationnels en fin d'année scolaire 2020-2021 ou début d'année 2021-2022.

#### 4 – 5 – Périscolaire :

##### Garderie :

Le mode d'inscription a été informatisé ce qui simplifie grandement la gestion tant pour les familles que pour l'agent en charge de la garderie. Pour le moment, l'inscription via smartphone ou tablette dysfonctionne mais une solution devrait rapidement être trouvée. En attendant il faut utiliser un ordinateur.

Depuis le 12 octobre, il y a eu du changement au niveau de la garderie : ce n'est plus Bégona Orecchioni qui encadre la garderie mais Nadine Rellier.

##### Cantine :

Mêmes remarques quant à l'informatisation du mode d'inscription.

Cette période à venir, il pourra y avoir des modifications de menus (par rapport à ce qui aurait été prévu et publié sur le site) en fonction des disponibilités des produits alimentaires. En effet, en raison de la fermeture des restaurants les livraisons sont limitées.

De plus, Nadine, l'agent qui aide en cuisine pourrait être moins présente car mobilisée pour désinfecter les locaux.

##### Car :

Il est rappelé que les adultes doivent porter un masque à l'arrêt de bus (cf. arrêté départementale).

Un article a été publié dans ce sens sur le site. Si besoin un mot sera mis dans les cahiers de liaison. Cette obligation vaut aussi pour les parents qui accompagnent leu(s) enfant(s) à l'école.

L'arrêt de bus de Valmorel qui avait été déplacé de la Tour au rond-point est revenu à son emplacement « normal » : la Tour.

##### Atsem :

C'est Begoña Orecchioni qui a remplacé Clothilde Ledanois depuis le 12 octobre et pour le reste de l'année scolaire.

Cette dernière a pris une année de disponibilité pour développer un projet personnel.

La garderie a bien démarré avec un retour positif des enfants de maternelle après les vacances de la Toussaint.

Remarque : C'est Chantal Ravot qui remplace Nadine Rellier pour la partie ménage et transport.

#### 4 – 6 – Anglais:

Mme Delapierre Chau, continue d'être notre intervenante d'anglais.

Cette année encore, elle intervient le mardi après-midi : 45' pour les CM et 45' pour les CP-CE1-CE2 et le jeudi matin 45' pour les CM.

Nous remercions la Commune qui prend encore son salaire en charge et l'APE le coût des déplacements.

Un parent demande dans quelle mesure l'écrit est-il proposé à l'école élémentaire car il lui semble qu'il y a un décalage avec le collège.

Il est rappelé que c'est la compréhension et les échanges à l'oral (chansons, dialogues, squetchs...) qui sont privilégiés en école élémentaire même si l'écrit est proposé sous forme de flash-cards de vocabulaire, de petites phrases, de textes simples et brefs... L'écrit sous forme d'énoncés ou de petits textes à lire et à écrire est surtout abordé en fin de cycle 3, soit en CM2 et 6<sup>ème</sup>.

Normalement, les enseignants de CM2 et 6<sup>ème</sup> ont des temps d'échanges pour justement évaluer et adapter leurs pratiques à leurs élèves ; en effet, tous n'ont pas le même bagage lorsqu'ils arrivent au collège.

#### 4 – 7 – Travaux - Entretien :

##### **Effectués :**

- Fixation, dans la cour, du panneau de basket offert par l'APE pour Noël 2019, en remplacement de celui qui était cassé,
- Enrobé de la cour refait sur les zones détériorées ainsi que le marquage au sol,
- Portail : réfection et tige raccourcie ce jour pour simplifier son utilisation,
- Petits travaux d'entretien courant...

##### **A envisager :**

- Aménagement de 2 terrains de basket sur le stade sous l'école. Cela avait déjà été abordé lors de conseils précédents. Nous transmettrons donc une proposition de plan d'aménagement à la commission scolaire qui en discutera en conseil municipal.

## **5 – APE :**

Elle organise différentes actions à destination des parents d'élèves mais aussi des habitants ou touristes de Valmorel, afin de récolter de l'argent qui est ensuite utilisé au profit de l'école : financement d'une classe de découverte tous les 3 ans, des MNS enseignement à la piscine, des déplacements de l'intervenante d'anglais, de cadeaux de Noël pour les élèves et pour les classes, de la sortie de fin d'année, de divers besoins...

L'an dernier, en raison de la pandémie, la kermesse n'a pas pu se tenir, réduisant les ressources de l'APE. Pour autant, cette association

- vente de brioches au sucre, de St Genix et de pommes et jus pour le 11 novembre.
- vente, avant Noël, d'un sac « fashion » personnalisé avec les dessins des élèves de l'école.
- vente de pains d'épice confectionnés par les élèves, au début des vacances de Noël.
- vente de petits accessoires, dans les différents commerces de Valmorel.
- ...

**Kermesse organisée par l'APE :** elle aura lieu le samedi 26 juin 2021.

Toujours dans un souci de sécurité et d'organisation, il sera demandé que l'installation des chapiteaux, par les employés communaux et avec l'aide de parents d'élèves, se fasse le mercredi (lorsque les élèves ne sont pas à l'école) plutôt que sur le temps scolaire (ce qui complique l'organisation de l'occupation de la cour...).

L'APE, se félicite du nombre de nouveaux parents qui ont été présents à la réunion du 29 septembre et qui souhaitent s'investir en tant que bénévoles actifs... Ils prendront le relais pour certains, cette année, et pour d'autres dans les années à venir car certains bénévoles actuels souhaitent se retirer car cela fait plusieurs années qu'ils sont présents.

## **6 – Coopérative Scolaire :**

La Coopérative Scolaire est un outil pour concrétiser les projets mis en œuvre dans l'école par et pour les élèves. La Coopérative de l'école des Avanchers est sous la tutelle de l'Association OCCE (Office Central de la Coopération à l'École). Nous utilisons vos cotisations pour :

- acheter du matériel pédagogique : abonnements, livres ou albums... pour alimenter la BCD
- payer des intervenants extérieurs (ex : sortie fin d'année) pour des activités exceptionnelles,
- payer l'assurance MAE, les frais de tenue de compte, l'adhésion à l'OCCE...
- acheter du petit matériel : aliments pour faire des recettes...en maternelle, piles...
- payer des entrées de certains spectacles...

...

Nous organisons deux « animations » au cours de l'année scolaire, pour alimenter cette coopérative : Vente de photos et Tombola de Pâques (qui n'a pu avoir lieu l'an passé à cause de la pandémie)...

Mr Tissot, de l'agence « Oustiti photo » de Valmorel, sera contacté pour voir dans quelles conditions et quand il peut venir à l'école afin d'avoir les photos pour les fêtes de Noël. Certaines familles offrent les portraits de leurs enfants aux grands-parents... Ces dernières seront informées dans le cahier de liaison.

L'équipe enseignante rappelle que cette cotisation est facultative, car l'école doit rester gratuite mais remercie les familles qui peuvent participer.

A ce jour, la coopérative est en possession d'environ 2 000 €.

## **4 – Questions diverses :**

### **Questions de parents d'élèves :**

Sieste des maternelles : les petites sections de maternelle sont accueillis progressivement, par période, les après-midis, sur proposition de la famille et en accord avec l'enseignante. Les changements d'une période à l'autre demande un temps d'adaptation aux enfants et tout se met en place doucement, pas d'inquiétude. La maîtresse et l'Atsem restent vigilantes quant aux besoins de chaque enfant et en réfèrent aux parents si besoin. Par ailleurs, si un enfant de PS ne souhaite plus faire la sieste, il est proposé un temps calme, dans la classe, en début d'après-midi.

### **Remerciements :**

- Merci à l'APE pour la prise en charge des différents projets, animations ou sorties de l'école.
- Merci à la Mairie pour le soutien qu'elle nous apporte à différents niveaux
- Merci aux parents qui se rendent disponibles et accompagnent aux différentes activités.

La séance a été levée à **19h20**.

L'équipe enseignante s'excuse pour les désagréments qui ont pu se produire lors de ce premier conseil d'école en visio : problèmes de connexion pour certains parents, son pas toujours bon... et remercie l'ensemble des participants. L'équipe enseignante espère que les prochains conseils d'école (le 1<sup>er</sup> février et le 3 juin), pourront se dérouler en présentiel pour optimiser les échanges et offrir aussi plus de convivialité.